

## «Responsibly Sourced & Traceable»

# S'approvisionner en or de manière responsable et garantir sa traçabilité

### Politique

Quatre critères caractérisent l'approche élargie de Raiffeisen Suisse société coopérative pour un approvisionnement en or responsable et traçable: (I) sélection soigneuse des partenaires dans la chaîne logistique; (II) surveillance continue et engagement; (III) favoriser de meilleures pratiques sociales et environnementales; (IV) transparence.

### Critère I: sélection soigneuse

#### Respect des normes déterminantes

Toutes les entreprises de la chaîne logistique sont tenues de respecter les lois, prescriptions et normes déterminantes en matière d'économie, de gouvernance, de responsabilité sociale et d'environnement, y compris le Guide OCDE sur l'obligation de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit.

#### Raffineries

Les raffineries qui produisent des lingots d'or doivent satisfaire aux exigences ci-dessous.

- Engagement clair en faveur d'une production d'or responsable;
- Communication d'informations sur la durabilité;
- Engagement à respecter les normes ESG pertinentes, notamment:
  - systèmes de gestion de l'environnement et de la santé et de la sécurité au travail certifiés selon les normes ISO 14000 et OHSAS 18000 ou démontrés d'autre manière crédible;
  - certification selon le Responsible Gold Guidance de la London Bullion Market Association (LBMA); de plus, les lingots d'or portant la marque «lingots Raiffeisen» doivent être fabriqués par des raffineries certifiées selon le Code of Practice et la Chain of Custody du Responsible Jewellery Council;
  - autres systèmes de gestion, procédures, processus et pratiques efficaces pour gérer les risques dans la chaîne logistique en matière de criminalité économique (notamment blanchiment d'argent, financement du terrorisme, soustraction d'impôt, fraude), de normes sociales (notamment droits de l'homme, normes de travail telles que l'interdiction du travail des enfants ou du travail forcé, santé et sécurité) et de normes environnementales.

Si l'or est extrait de mines, la raffinerie recommande à Raiffeisen des mines qui satisfont aux exigences ci-dessous:

- engagement pour une extraction aurifère responsable;
- communication complète d'informations sur la durabilité;
- engagement à respecter les normes ESG pertinentes, notamment:
  - systèmes de gestion de l'environnement et de la santé et de la sécurité au travail certifiés selon les normes ISO 14000 et OHSAS 18000 ou démontrés d'autre manière crédible;
  - Principes du World Gold Council pour une exploitation minière responsable de l'or ou, en cas d'utilisation de cyanure, le Code international de gestion du cyanure pour la production, le transport et l'utilisation du cyanure dans l'extraction de l'or dans le cas de mines provenant de pays qui ne sont pas reconnus comme des pays à revenu élevé (High Income Country).

#### Choix commun

Sur la base de l'évaluation par la raffinerie du respect des exigences ci-dessus, incluant des visites des sites, Raiffeisen sélectionne avec la raffinerie les possibles sources.

### Critère II: surveillance continue et engagement

#### Surveillance continue

Raiffeisen surveille en continu la performance sociale, environnementale et en termes de gouvernance de toutes les entreprises de la chaîne logistique à l'aide de la base de données RepRisk. De plus, lors de chaque commande de lingots d'or et, au moins deux fois par an, les entreprises de la chaîne logistique sont évaluées et font l'objet d'une discussion avec la raffinerie qui produit les lingots d'or pour Raiffeisen.

#### Engagement avec les entreprises

en cas de critiques crédibles – y compris celles exprimées par les médias ou d'autres parties prenantes – concernant les performances sociales, environnementales et de gouvernance insuffisantes d'un partenaire dans la chaîne logistique, Raiffeisen contacte l'entreprise pour comprendre les risques sociaux, environnementaux et de gouvernance et, l'atténuer, le cas échéant. Si la situation ou le contexte l'exige, il peut être mis fin à la relation d'affaires avec l'entreprise

concernée. Cet engagement se concentre sur la raffinerie, ainsi que sur les mines et les sociétés minières. Pour les entreprises autres que la raffinerie, il s'agit d'un engagement commun avec la raffinerie.

#### **Engagement avec des organisations pour l'aide technique**

Enfin, Raiffeisen s'engage également dans la Swiss Better Gold Association ou dans des organisations correspondantes qui fournissent une assistance technique aux mines artisanales et aux petites mines.

### **Critère III: conséquences positives de la promotion de meilleures pratiques sociales et environnementales dans les mines artisanales et les petites mines**

#### **Approvisionnement depuis des mines artisanales et des petites mines**

Lorsqu'il est disponible sans surcoût important, l'or est également acheté à des mines artisanales et des petites mines, dans le but d'intégrer ces mines dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et de générer des revenus à partir de ces mines également.

Participation à des programmes reconnus: dans le cadre de l'approvisionnement en or provenant de mines artisanales et de petites mines, il peut être dérogé au respect des critères énoncés au point I à condition que les petites mines participent à un programme reconnu d'amélioration de leurs pratiques environnementales et sociales, tel que celui de la Swiss Better Gold Initiative, et que les normes ESG minimales fixées dans le cadre de ces initiatives soient respectées.

L'utilisation de mercure dans ces mines n'est autorisée que si elle est gérée de manière responsable en circuit fermé et si les mines sont en train de passer à une production sans mercure. Conformément aux recommandations de l'OCDE, cet or peut également être acheté dans des zones à haut risque affectées par des conflits. En accord avec les recommandations de l'OCDE, cet or peut aussi provenir de zones de conflit ou à haut risque.

#### **Investissement dans des améliorations**

En moyenne, environ 7,5 cents par gramme d'or produit sont investis dans des programmes qui aident les petites mines et de mines artisanales à améliorer leurs pratiques sociales et environnementales.

### **Critère IV: transparence**

#### **Communication**

Raiffeisen communique aux clients les noms des entreprises impliquées dans la chaîne d'approvisionnement, notamment les mines et les sociétés minières, les entreprises de logistique et les raffineries. En outre, Raiffeisen indique sur sa page d'accueil quelles sont les mines artisanales et les petites mines qui ont été aidées pour renforcer leurs pratiques environnementales et sociales et sous quelle forme.

#### **Production séparée**

L'or utilisé pour la production de lingots doit être complètement séparé du reste de l'or pendant tout le processus de production dans la raffinerie («ségrégation»).